

SOC COOP AGRIC FROMAG FRUIT. DES JARRONS FRUITIERE DES JARRONS rappelle Mont d'Or



- Noms des modèles ou références concernés : **Petit Modèle : PM Moyen Modèle : MM gros Modèle : GM**
- Marque : **FRUITIERE DES JARRONS**
- Lot **Tous les lots**
- Conditionnements : **PM : 500g MM : 725 g GM : 2.5 Kg**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 10/09/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 25.620.001 CE**
- Informations complémentaires : **Inscription en imprimé noir sur le pourtour de la boîte en bois Fabriqué à la FRUITIERE DES JARRONS , logo AOP, Estampille sanitaire FR 25.620.001 CE, Fabriqué au lait cru, 25 JH**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Fromagerie de Montlebon Fruitière du Russey Fruitière des Fontenelles Fromagerie Narbief-Bizot Fruitière des Fins Comtés Fruitière des Majors Fromagerie de Gilley Fruitière la Brune- La Mare Fruitière de Bonnetage Fruitière Arc sous Cicon**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **risque de présence de Yersinia enterocolitica**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants biologiques**
- Description complémentaire du risque : **Les infections à Yersinia enterocolitica provoquent une gastro-entérite aiguë s'accompagnant de fièvre, diarrhées et douleurs abdominales, et survient généralement 2 à 7 jours après la consommation.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 21 décembre 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0647901814**
- Informations complémentaires publiques : **Par mesure de précaution, les produits sont retirés volontairement afin de ne pas exposer les consommateurs à un éventuel risque Yersinia enterocolitica. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 14 jours après la c [...]**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre